Rapport de la Commission des Finances
Septembre 2026

Préavis municipal N° 6/2026
Arrêté d'imposition pour l'année 2027

Au Conseil Communal de Sullens

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

La Commission des Finances (CoFin) a été appelée à se réunir ce jeudi 24 septembre 2026 pour discuter du préavis N° 6/2026 relatif aux diverses autorisations délivrées à la Municipalité pour la législature 2026-2031. La CoFin a reçu toutes les explications de MM. Simond et Golay ainsi que de Mme Parente, représentants de la Municipalité. Elle les en remercie et peut donc se prononcer sur ce préavis.

La Commission constate que, contrairement aux législatures précédentes, la Municipalité a choisi de proposer un arrêté portant uniquement sur l'année 2027. Ce choix vise à permettre une éventuelle révision des coefficients l'année suivante, une fois la planification des projets de la législature établie.

La Municipalité souhaite réactualiser l'impôt sur les chiens. Les dépenses liées à la gestion des déjections canines connaissent une augmentation constante. À ce jour, la commune est équipée de 24 poubelles publiques, dont 13 sont munies d'un distributeur de sachets. Elle souhaite donc augmenter l'impôt sur les chiens, qui passerait de CHF 50.– à CHF 100.–. À noter que le taux moyen dans le district s'élève à CHF 96.40.

Concernant les coefficients et les taux, aucun changement n'est prévu pour 2027. La Municipalité souhaite maintenir le coefficient sur le revenu et la fortune, actuellement fixé à 64 %. Les conditions seront réévaluées à la lumière des projets envisagés pour la période 2027–2031, lors de la présentation d'un nouveau préavis à l'automne 2027. À noter que le coefficient moyen dans notre district pour l'impôt sur le revenu et la fortune se situe à 71.92%.

La Commission des Finances invite les membres du Conseil Communal à accepter les conclusions du préavis N° 6/2026 telles que proposées.

Pour la Commission des Finances :

Benjamin Valet (Président) Nicolas Poët Henri Martin

Sylvie Ciana Gabriel Lavignasse (rapporteur)